



COMPTE-RENDU du Comité Syndical

Séance du jeudi 02 février 2023

Nombre de délégués :
titulaires
- Présent(e)s : 12 (dont un DS)
- Pouvoirs : 2
- Excusé(e)s : 10
- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 02 février le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 24 janvier 2023, s'est réuni à 14 h 00 à salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; ATHAZE Pierre ; BOULUD Michel ; GAMET Christian ; GAT Thierry ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

CHONE Jean-Philippe donne pouvoir à GAMET Christian
GIROMAGNY Véronique donne pouvoir à Pierre ATHANAZE

Excusé(e)s :

ATHAZE Pierre ; BONNEFOY Mireille ; CARRAS Lilian ; BALLELIO Pierre ; EDERY Michèle ; DEHAN Nathalie ; GROSPERRIN Anne ; LINAGE Yves (suppléant présent) ; ROSET Patrick ; SUBRA Cécile

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Raphaël IBANEZ

Mr BOULUD Michel, ouvre la séance à 14h15, il fait l'appel des élus et indique que le quorum est atteint.

I/ AFFAIRES GENERALES

RAPPORT n°1 : Agenda

Les prochaines réunions du Bureau Syndical et du Comité Syndical ont été fixées aux dates suivantes :

- Bureau du 24/02 à 9h00
- Comité le 16/03 à 14h00

RAPPORT n°2 : Approbation du Compte-Rendu de la séance du Comité Syndical du 12 décembre 2022

Aucune question ou remarque de l'assemblée délibérante sur le compte rendu de la séance précédente, voté à l'unanimité.

RAPPORT n°3 : Débat d'orientations budgétaires 2023

Budget Assainissement :

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE présente le DOB 2023.

Nicolas VARIGNY demande s'il serait possible de conventionner avec la CCPO pour le SIG au lieu de mandater quelqu'un par le Smaavo.

Des explications sont fournies pour bien faire la différence entre les bases SIG des communautés de Communes qui seront utilisées par le Smaavo, et la base propre au Smaavo qui a besoin d'être nettoyée, apurée, et mise à jour.

Bernard JULLIEN demande que le Smaavo lui fasse parvenir les documents officiels expliquant la mise en place du transfert de la compétence assainissement au 01.07.2026.

Raphaël IBANEZ explique l'importance de l'étude sur la prise de la compétence assainissement qui a été inscrite au budget et qui sera subventionnée à hauteur de 50%.

Raphaël IBANEZ explique l'objectif de l'étude de réduction ECP d'Heyrieux inscrite au budget.

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE présente les écarts entre le budget 2022 et le budget 2023.

Budget SPANC :

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE explique la petite dépense prévue pour l'achat d'une tablette, et le fait que le Spanc n'est plus en déficit. Il est annoncé l'embauche en contrat à durée déterminée de Claritza, actuellement apprentie au Smaavo.

Budget Complémentaire Gémapi :

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE annonce la réduction des charges courantes de fonctionnement, ainsi que les dépenses d'investissements inscrites au budget.

Il est annoncé la décision de faire un emprunt pour combler les travaux prévus, et d'augmenter la cotisation de la CCPO.

Budget Gémapi :

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE, explique les dépenses liées au Plan de Gestion tant en fonctionnement qu'en investissement. Les travaux du plan de gestion sont subventionnés à 50% à la condition de lancer une étude Gémapi. Le Smaavo propose une étude des espaces de bon fonctionnement cours d'eau et zones humides.

Les études du Papi sont également subventionnées.

Un emprunt devra tout de même être contracté sur court terme pour les travaux d'investissement.

La cotisation des collectivités augmentera pour 2023.

Nicolas VARIGNY demande une projection financière sur 6 ans de l'évolution des cotisations.

Emmanuelle GRACIA-LAVEDRINE explique qu'une prospective financière est prévue avec la trésorerie de Givors pendant l'été 2023.

Nicolas VARIGNY intervient pour dire son mécontentement quant à l'entretien de la Zone Humide de la Sauzaie. Miche BOULUD explique que le Smaavo ne gère que la partie Gémapi de la Zone Humide et non de la partie passage des usagers. Une réunion est prévue pour définir les rôles de chaque partie dans l'entretien de cette Zone Humide.

Le DOB 2023 est voté à l'unanimité.

III/ AFFAIRES CONCERNANT LES COMPETENCES GEMAPI ET COMPLEMENTAIRES

RAPPORT n°4 : Délibération acquisition parcelles AN204 à AN 207 Sérézin-du-Rhône

Aucune question ou remarque. Votée à l'unanimité par le comité de délégués de la compétence complémentaire Gémapi.

RAPPORT n°5 : Délibération acquisition parcelle AS140 Le Bas du Pontet

Aucune question ou remarque. Votée à l'unanimité par le comité de délégués de la compétence Gémapi.

RAPPORT n°6 : Informations marchés

Aucune question ou remarque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

Le Président
Michel BOULUD



